



Oiseaux-Nature

La scierie d'Avin
88220 XERTIGNY

Publication : Le Troglo, la revue qui aime la vie

Monsieur le Préfet des Vosges
Préfecture des Vosges
Place Foch
B.P. 586
88 021 EPINAL CEDEX

Pollution sur la Moselle

Xertigny, le 5 mai 2004

Monsieur le Préfet,

Une explosion de renoncules aquatiques aussi spectaculaire qu'inquiétante est en train d'affecter la Moselle en aval de son confluent avec la Moselotte.

Même si ces plantes se sont déjà fait remarquer par leur présence ces années dernières, ce phénomène **est tout à fait nouveau et inconnu à cette saison.**

Leur présence témoigne de pollutions importantes, probablement chroniques, dont les effets se cumulent.

Elle entraîne doré et déjà un déséquilibre dans le fonctionnement de cet écosystème **qui ne peut que s'aggraver.** En effet, la situation de la Moselle est critique actuellement en raison d'un étiage déjà sévère.

La suite est prévisible :

scénario 1 * un apport d'eau - que nous espérons - ne manquera pas d'entraîner cette masse végétale vers l'aval où elle ne tardera pas à pourrir dans une rivière qui va se transformer en égout, sous l'effet des températures estivales.

scénario 2 * le manque d'eau perdure et la rivière se ferme totalement sur une distance encore plus grande avec comme corollaire toutes les conséquences néfastes d'une eutrophisation importante.

Dans l'état actuel des choses, **il est évident que l'ART L.211-1 du Code de l'Environnement n'est pas respecté.**

Et **il est porté atteinte au milieu naturel**, à la faune et à la flore, notamment au martin pêcheur, et à la lamproie de Planer, espèces bénéficiant de mesures de protection communautaires.

C'est pourquoi nous vous informons que nous saisissons le Parquet d'Epinal à ce sujet.

Il est temps d'agir dans plusieurs directions :

- un certain nombre d'entreprises, mais aussi des collectivités locales rejettent des effluents en rivière en amont. Vos arrêtés sont-ils correctement respectés et surtout les rejets sont-ils actuellement compatibles avec le respect du milieu récepteur ?

Nous vous demandons de bien vouloir le faire vérifier d'urgence.

- nous vous demandons également de faire effectuer un contrôle de leurs réseaux par tous ceux qui collectent des effluents car le moment est propice pour détecter les fuites de polluants.

- pour prévenir les rejets accidentels, il est urgent de vérifier les aires de stockage ainsi que la qualité des bacs de rétention que vous avez préconisés.

- une recherche suivie d'éradication des rejets sauvages doit être entreprise pour éviter que les efforts de la collectivité ne soient réduits à néant par des inconscients.

- des résidus provenant d'épandages de boues ou des engrais agricoles atteignent-ils le réseau hydrographique ? On peut le penser.

Nous vous serions reconnaissants de nous tenir au courant des mesures que vous mettrez en vigueur et vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de nos respectueuses salutations.

le Président, Nicolas HELITAS

p/o Claude MAURICE